

N° 2011-073

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **vendredi 25 février 2011** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

**CONVOCAATION**

Date	18/02/2011
Affichage	18/02/2011

**NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	23	10

THEME : **DIVERS 6**

OBJET : **INFORMATION AUX  
ELUS**

**Étaient Présents :** POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, VALDENNAIRE Catherine, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

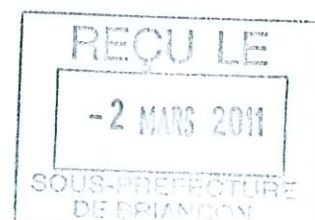
**Étaient Représentés :**

MUSSON Pascal pouvoir à PEYTHIEU Eric  
MARCADET Didier pouvoir à FROMM Gérard  
GUERIN Nicole pouvoir à PETELET Renée  
BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed  
DAVANTURE Bruno pouvoir à CIRIO Raymond  
RAPANOEL Séverine pouvoir à CODURI Laetitia  
FERRUS Christian pouvoir à SEZANNE Philippe  
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin  
GUIGLI Catherine pouvoir à POYAU Aurélie

**Absents-Excusés :**

MUSSON Pascal, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, FERRUS Christian, NUSSBAUM Richard, GUIGLI Catherine, BRUNET Pascale

**Secrétaire de Séance :** DJEFFAL Mohamed




Rapporteur : Gérard FROMM


Suite à la « Motion pour la défense de la desserte ferroviaire de Briançon » adoptée au Conseil Municipal du 16 décembre 2010, vous trouverez ci-joint la réponse apportée à la commune par la SNCF.

Le Conseil Municipal de prendre acte de l'information ci-dessus.

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire  
  
Gérard FROMM



TRANSMIS LE 1 - MARS 2011

PUBLIÉ LE 1 - MARS 2011

NOTIFIÉ LE

Tour Paris Lyon  
209/211 rue de Bercy  
75585 PARIS CEDEX 12  
Tél : 01 53 25 65 95

Monsieur Gérard FROMM  
Maire de Briançon  
Hôtel de Ville – Les Cordeliers  
05105 BRIANÇON

LE DIRECTEUR GENERAL

- 1 FEV. 2011

Paris, le

Monsieur le Maire,

Dans votre courrier du 1<sup>er</sup> décembre, vous faites part au Président Guillaume Pepy de vos inquiétudes sur l'avenir de la ligne Paris-Briançon.

Comme l'a évoqué le Président Guillaume Pepy devant la Commission du développement durable à l'Assemblée Nationale, la liaison de nuit entre Paris et Briançon fait en effet partie des lignes retenues dans la convention pour les Trains d'Equilibre du Territoire, signée le 13 décembre 2010 avec l'Etat, nouvelle autorité organisatrice de ces trains.

Cette convention permettra de reconnaître les missions de service public et de pérenniser ces liaisons essentielles à la vie quotidienne de nos concitoyens en leur dégageant de nouvelles ressources. En effet, le déficit de ces lignes, qui irriguent tout le territoire, était jusqu'à ce jour intégralement à la charge de la SNCF qui ne recevait aucune subvention pour leur exploitation.

Dans cette dynamique, nos efforts porteront notamment sur la qualité de service et le confort à bord.

Par ailleurs, je regrette comme vous la communication tardive des horaires des trains de la ligne à l'occasion du dernier changement de service. Des difficultés techniques ayant compliqué le tracé, les ouvertures à la réservation des trains de nuit desservant le Briançonnais n'ont malheureusement pas pu être effectives dans les délais habituels. Dès le 17 novembre, l'offre était accessible pour les jours de forte affluence, puis la semaine suivante pour l'ensemble de la période. Les clients ont donc pu effectuer leurs réservations avant le rush des fêtes de fin d'année et des fortes demandes des vacances d'hiver.

En vous assurant de l'engagement au quotidien de nos équipes pour proposer à nos clients de la ligne Paris-Briançon un service de qualité, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Pierre FARANÇOU

